

PROJET DE TERRITOIRE 2019-2040

LA DEMARCHE D'AMBERT LIVRADOIS FOREZ



AR PREFECTURE
 063-200070761-20191029-2019_26_10_01-DE
 Regu le 06/11/2019

I. RAPPEL DE LA DEMARCHE DU PROJET DE TERRITOIRE 3

A) PRENDRE LE TEMPS D'ECRIRE EN INTERNE SON PROPRE PROJET 3

B) UNE INTERCOMMUNALITE A L'ECOUTE DE SON TERRITOIRE..... 3

C) CREER UNE CULTURE COMMUNE 4

D) CONSTRUIRE ENSEMBLE : LES « ATELIERS D'AVENIR » 5

E) DU TERRITOIRE ADMINISTRATIF AU TERRITOIRE DE PROJET ?..... 6

F) UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE ET SOLIDAIRE : TEP'S ? 7

G) LES PREMICES D'UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT CIVIL..... 8

II. LE PROJET DE TERRITOIRE : UN DOCUMENT QUI NE SERT A RIEN ? 8

III. LES PRIORITES OPERATIONNELLES DU TERRITOIRE..... 9

A. FAIRE D'ALF UN « TERRITOIRE RURAL LEADER » EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET D'USAGES NUMERIQUES..... 10

B. UN TERRITOIRE QUI APPUIE SON DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE NOTAMMENT SUR LES FILIERES D'EXCELLENCE : LA TRESSE, LE BOIS ET LA FOURME D'AMBERT. 10

C. AMELIORER LA TRANSMISSION REPRISE, LA CREATION D'ACTIVITES COMMERCIALES, INDUSTRIELLES ET ARTISANALES. 10

D. MISER SUR LE TOURISME, LES ACTIVITES DE NATURE : UNE IMAGE DU TERRITOIRE EN EXTERNE ET UNE PORTE D'ENTREE POUR L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS. 11

E. FAIRE DU « BIEN VIEILLIR » UNE CHANCE : DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AU LIEN INTERGENERATIONNEL. 11

F. LE DEFI CLIMATIQUE : UNE CHANCE POUR ALF, OSER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE..... 11

G. CULTIVER UNE OFFRE TERRITORIALE DEDIEE A L'ENFANCE ET A LA JEUNESSE POUR PERMETTRE SON EPANOUISSEMENT..... 11

H. CULTURE, PATRIMOINE, SPORTS ET LOISIRS : UN MOTEUR POUR L'INSTALLATION DE NOUVELLES FAMILLES. 12

I. AMELIORER LA MOBILITE AU SEIN D'ALF ET VERS L'EXTERIEUR. 12

J. AMELIORER L'OFFRE DE SOINS. 12

K. RENFORCER LES CENTRES-BOURGS TOUT EN PRESERVANT LE POTENTIEL D'ATTRACTIVITE DES HAMEAUX. 12

L. FAIRE « TERRITOIRE D'ACCUEIL ». 12

IV. LES CONDITIONS DE LA REUSSITE 13

a. FEDERER LES ENERGIES LOCALES : 13

b. OSER L'INNOVATION : UN TERRITOIRE REACTIF QUI FAVORISE LES EXPERIMENTATIONS : 13

c. DIFFUSER LES PROJETS, LES PRATIQUES, FAVORISER LES RENCONTRES, LA MEDIATION : 14

V. DES AMBITIONS GLOBALES AUX PROJETS CONCRETS : 15

A) PREMIERE ETAPE : PROPOSER DES FICHES ACTIONS PROVISOIRES, EN FAIRE LA SYNTHESE, LES QUALIFIER..... 16

B) UN TEMPS DE PRIORISATION POLITIQUE 18

C) REDACTION DES ACTIONS DU PROJET DE TERRITOIRE 22

VI. LE PLAN D'ACTIONS DU PROJET DE TERRITOIRE 23

VII. LE PROJET PEP'S CONTINUE ET SE RAMIFIE 33

A) PEPS 2019, EPISODE 2 33

B) PEP'S 2020 : EPISODE 3 40

I. Rappel de la démarche du projet de Territoire

A) PRENDRE LE TEMPS D'ECRIRE EN INTERNE SON PROPRE PROJET

La communauté de communes Ambert Livradois Forez a été créée le 1er janvier 2017.

Conformément à l'Article L5214-1 du CGCT et conscients de la nécessité de construire une feuille de route commune pour ce nouvel ensemble, les élus ont décidé de lancer une démarche de construction du projet de territoire.

La construction du projet de territoire devait s'échapper des contingences immédiates : Fusion, extension des compétences, réorganisation RH, négociation salariale pour donner des perspectives à long terme.

Pour les élus, ce projet doit être aussi coconstruit avec les habitants, les services d'ALF.

Le conseil communautaire a donc validé le principe d'une construction qui prendrait le temps de la concertation et de l'écoute.

Le choix des élus a été de construire ce projet en interne dans une logique de capitalisation et de renforcement des équipes.

La proposition de démarche a été validée par délibération du conseil communautaire d'Ambert Livradois Forez le 27 novembre 2017.

L'objectif est donc de construire ce projet avec les forces vives du territoire pour l'automne 2019.

B) UNE INTERCOMMUNALITE A L'ECOUTE DE SON TERRITOIRE

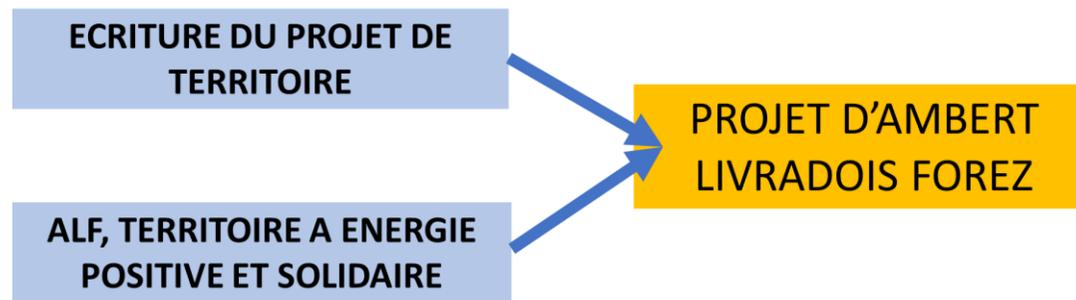
ALF se positionne très clairement comme un catalyseur du développement. L'intercommunalité au service des projets et des ambitions collectives. Ce parti pris implique une méthodologie particulière. L'EPCI travaille aux côtés des acteurs locaux. Ce choix est fait pour préparer l'avenir du territoire et rendre les projets réalisables.

Avant de se lancer dans la rédaction du projet, une équipe technique s'est constituée. Présidée par le vice-président et coordonnée par le DGSA, une première analyse méthodologique a été réalisée. Plusieurs expériences de territoire ont été comparées pour aboutir aux propositions suivantes :

- Les analyses de type « AFOM » (Atouts, Forces, Opportunités, Menaces) ont été écartées car elles permettent rarement de créer les conditions favorables à la mise en œuvre des projets. La question des échelles de responsabilités consolide les faiblesses et les rend insurmontables en renvoyant toute possibilité d'amélioration à des facteurs externes providentiels.

- L'objet « projet de territoire » n'est pas un catalogue des bonnes idées et il convient de retenir l'essentiel des ambitions territoriales. Certains pans entiers des politiques territoriales ne feront peut-être pas partie des priorités des habitants.
- Une analyse par le ressenti des populations a été privilégiée afin de favoriser les habitants, les services ; les élus devront mettre en place les projets ; la construction d'une culture commune et de la synergie sont des conditions à la réussite du projet de territoire.
- Le caractère prospectif s'appuie sur des ressources/opportunités (atouts) du territoire pour essayer de créer un élan constructif et positif pour les habitants.

Le projet de territoire a travaillé donc selon deux axes majeurs :



C) CREER UNE CULTURE COMMUNE

La phase préparatoire a mis en lumière des cultures territoriales différentes entre les structures fusionnées. De la culture syndicale à la culture de projet, la richesse d'ALF est d'avoir des sensibilités diverses. Parler de projet de territoire, c'est d'abord parler d'ambitions, de valeurs communes. Ecrire le projet ensemble, c'est aussi se connaître, bien connaître son territoire et maîtriser la démarche de projet.

ALF a donc confié une mission de formation/action à l'association locale « La Brèche ». L'animateur a été M. PERRINEL, consultant en développement territorial.

L'ambition de cette formation/action était de conforter le collectif et de dessiner les contours du futur projet commun.

Programme de la formation	Action	Etapes	Calendrier
Faire un projet de territoire		DELIBERATION	27 novembre
Mettre en place une formation action		Validation en bureau Consultation d'un prestataire extérieur (DL au 15/01)	SEPTEMBRE 2017 – DECEMBRE 2017
Décider de la forme du PDT		Formation action	FEVRIER A MARS 2018 – Rédaction de la commande
Construire le projet de territoire		CHOIX DE LA METHODE / MODALITE DE L'ASSOCIATION DE LA POPULATION / CONSTRUCTION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	CONSULTATION PRESTATAIRE DE JUILLET A SEPTEMBRE / COUPLAGE AVEC STAGIAIRE

Les compte-rendus de ces formations sont présentés en annexe du présent document.

D) CONSTRUIRE ENSEMBLE : LES « ATELIERS D'AVENIR »

Un groupe d'étudiants de VETAGRO-SUP, école d'ingénieurs agronomes, a analysé les atouts d'ALF et se projette dans l'avenir lors de cessions de travail avec les habitants lors des ateliers d'avenir.

Consulter et co-construire avec les habitants, les ambitions territoriales tout en se projetant dans le futur : un exercice délicat confié à ce groupe d'étudiants ingénieurs qui regroupera plus de 150 participants sur 3 journées. L'objectif est de recueillir la parole des personnes présentes et établir ensemble les scénarios souhaitables de développement.

La synthèse des échanges a permis d'écrire les principaux enjeux partagés du projet de territoire.

	Etapes	Calendrier
Quelles attentes pour les habitants d'ALF à horizon 2040 ?	Information et échanges PEPS – Courrier ALF Tour de pays Rencontres avec les PEPS Groupe d'étudiants Logistique à préciser	23 au 27 avril 2018 Lundi 23 avril 2018 Mercredi 4 avril 2018 - Partage avec les étudiants Rencontre après-midi sur la présentation du territoire
Analyse de benchmarking	Analyse documentaire	Janvier à mai 2018
Organisation des assises territoriales du développement	Communication en amont Mettre en débat les propositions de territoire désirable? Quels territoires voulus? Quel futur souhaitez vous? Logistique à préciser	21 au 25 mai 2018 22 mai – 23 mai – 24 mai 2018 : ASSISES 30 mai – Restitution en Bureau + Directeurs de pôle

E) DU TERRITOIRE ADMINISTRATIF AU TERRITOIRE DE PROJET ?

Le Territoire du Livradois-Foréz souffre d'un manque de notoriété. Souvent défini par défaut sur le territoire du Puy-de-Dôme, il souffre d'un positionnement peu clair et d'un manque certain de confiance en lui. A chaque visite de village, pour certains maires, habitants, les stigmates d'un passé révolu font souvent écran à toutes possibilités de développement différent.

Or beaucoup d'habitants s'accordent aujourd'hui sur la place prépondérante qu'occuperont demain ces territoires à faible densité démographique. En effet, la faiblesse de la densité humaine révèle une hyperdensité souvent peu valorisée : La richesse des ressources naturelles matérielles (eau, bois, paysages, nature ordinaire...) ou immatérielles (vents, relations humaines, patrimoine, savoirs faïres micro-locaux...) fait du territoire ALF **un territoire dense qui détient les clés d'un développement durable futur**.

Dès lors comment passer d'une approche négative plutôt nostalgique à une approche constructive qui s'appuie sur des ressources de plus en plus convoitées ?

Pour mettre en œuvre son projet, la communauté de communes ne doit pas être seule. Elle doit travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire. Patiente, elle accompagne des initiatives et facilite les rencontres entre les grands ensembles de la société locale. ALF doit donc se donner les moyens de mettre en œuvre son projet. Petit à petit, le territoire doit communiquer sur ce qui fait sa force. L'accueil de nouvelles familles passerait par une amélioration du cadre de vie et une prise de conscience des forces du territoire.

Il est important pour les habitants de comprendre aujourd'hui ce qui fait que certaines personnes s'installent et développent leurs projets économiques, associatifs, environnementaux, personnels. Il appartient à ALF de communiquer sur ces atouts et d'identifier ses faiblesses pour les travailler.

Un enjeu majeur donc du projet de territoire est le fait de le faire partager, autant sur les ambitions qu'en faisant la promotion des valeurs d'ouverture nécessaires à toute démarche d'accueil.

La première phase de ce projet a été donc de mettre en place la démarche « Territoire à énergie positive solidaire ».

F) UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE ET SOLIDAIRE : TEP'S ?

Un partenariat avec l'université Clermont Auvergne a permis de développer ce projet. A travers des vidéos de personnes dites à énergies positives et solidaires (PEP'S) impliquées dans la vie locale, l'ambition est de lancer une campagne de réflexion sur les atouts du territoire. A travers des outils et des méthodes de communication innovantes, l'objectif est de s'appuyer sur des relais d'opinion pour susciter les interrogations, d'interroger les habitants sur ce qui fait « richesse ».

	Etapes	Calendrier
PHASE PREPARATOIRE TERRAIN AVEC LES PEPS	Informations des PEPS (courrier) Questionnaire Matériel technique Préparation au tournage étudiants	SEPTEMBRE 2017 – JANVIER 2018
TOURNAGE ET MONTAGE VIDEO	Présentation du pilote vidéo Montage et format de l'animation Construction de la cartographie PEPS et Positionnement Signalétique PEPS Signalétique partenaires (listing à établir) <i>Communication autour de la signalétique et projet PEPS</i>	DECEMBRE 2017 JANVIER 2018 FEVRIER à AVRIL 2018 MAI à SEPTEMBRE 2018 JUILLET – SEPTEMBRE 2018
PRESENTATION DE LA REALISATION ANIMATION D'UN DEBAT	<i>Communication des événements</i> Logistique de l'organisation des salles et du <i>format des réunions (Lieux emblématiques + moments conviviaux + 1 pépite du territoire)</i>	VENDREDI 30 MARS SAMEDI 31 MARS MERCREDI 4 AVRIL VENDREDI 6 AVRIL SAMEDI 7 AVRIL

La mission est simple, communiquer sur ce qui se fait de mieux sur ALF et montrer les personnes qui font aujourd'hui le développement et l'énergie du Territoire. Loin d'être exhaustive c'est la première étape d'un travail plus long de prise de conscience des qualités (aménités) du Territoire. Cette mission doit s'étendre notamment grâce à un volet culturel plus axé sur les dynamiques d'accueil.

	Etapes	Calendrier
CONSTRUIRE L'IDENTITE GRAPHIQUE DU PDT	Proposition de charte graphique Signalétique PEPS et PARTENAIRES Page WEB – TEP'S/PDT Déploiement réseaux sociaux Construire 3 clips vidéos « idées reçues » Accompagnement communication	DECEMBRE 2017 -JANVIER 2018 MARS 2018 à DECEMBRE 2018 sur TEP'S MARS 2018 2017 à 2020

G) LES PREMICES D'UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT CIVIL

Autour de la notion de PEP S, le territoire s'organise pour porter et mettre en œuvre le projet de territoire. Le groupe de personnes à énergie positive et solidaire est le socle du futur conseil de développement d'ALF. Ce conseil aura en charge d'amender, de proposer et de suivre la mise en œuvre du projet de territoire. L'ambition est de créer en micro-local une instance qui travaille sur les objectifs territoriaux à long terme. Ce groupe est composé de partenaires privés comme publics. Des associations, des entreprises, des personnes impliquées dans la vie locale pourront être associées.

II. LE PROJET DE TERRITOIRE : UN DOCUMENT QUI NE SERT A RIEN ?

ALF, le territoire administratif, est à un moment charnière de son histoire : sa naissance. Issu de la fusion de 7 communautés de communes et 2 syndicats en 2017, la feuille de route de ce nouvel ensemble reste à établir. Cette création est un moment privilégié pour construire et partager des ambitions et des trajectoires communes.

Cette nouvelle communauté de communes « XXL » est confrontée à un territoire immense par sa taille, faible par son poids démographique et animée par des bassins de vie différents et souvent tournés vers l'extérieur du territoire. Ce territoire administratif se superpose à l'arrondissement d'Ambert.

Pour l'instant, ce territoire administratif a peu de sens pour la vie courante de ses habitants, il fédère néanmoins une zone géographique (au sein du PNR Livradois Forez) qui a bien souvent des préoccupations communes : socio-démographiques (Baisse de la population, vieillissement, part des résidences secondaires,...), économiques (forêt, agriculture, tourisme,), paysagères et environnementales (Habitat, urbanisme, centre-bourgs,.....).

Le projet de territoire d'ALF n'est pas la juxtaposition des ambitions des communautés fusionnées. Il s'agit donc d'écrire l'ambition puis la feuille de route pour ALF. Le territoire d'ALF perd chaque année plus de 100 habitants. Cette situation qui va s'aggraver avec le vieillissement de la population va inexorablement affaiblir le territoire : baisse du niveau de services notamment de santé, baisse des liens sociaux, chute de sa capacité d'entreprendre, baisse de son offre commerciale globale.

Néanmoins, le territoire observe **un solde migratoire positif encourageant** qui indique une volonté de vivre de nouveau sur ce territoire. ALF souhaite donc **conforter cette dynamique** afin de conserver des conditions de vie agréable.

Afin de stabiliser le niveau démographique, l'ambition est d'accueillir 2000 habitants à l'horizon 2040. Cette ambition collective passe nécessairement par une confiance en l'avenir, un engagement collectif. Pour tenter d'installer ce mouvement, l'ensemble des acteurs du territoire doit s'ouvrir sur l'extérieur dans une réelle dynamique collective.

Les élus et habitants d'ALF souhaitent **rendre leur territoire plus désirable**. Ce postulat partagé est du domaine de l'affirmation, c'est un véritable contrepied à la nostalgie ambiante qui fait écran à toute possibilité de développement différent.

Pour simplifier on pourrait résumer l'ambition en disant que la création d'ALF offre une opportunité historique de répondre collectivement aux défis posés et de sortir de la crise socio-démographique subie depuis des décennies.

Pour cela les habitants et élus d'ALF résument le projet de territoire de la manière suivante :

En fédérant les énergies, l'objectif est de renforcer la qualité de vie des populations locales pour consolider les chances d'accueillir de nouveaux habitants

La réponse à la question socio-démographique doit être à la hauteur de la complexité du problème. La question de l'accueil ne doit surtout pas être appréhendée uniquement sous la forme d'objets communicants. Les politiques d'accueil doivent trouver leurs fondements dans l'amélioration du « bien vivre » sur le territoire. Agir pour accueillir c'est d'abord améliorer les conditions de vie pour les habitants d'aujourd'hui et de demain.

Ainsi le fil conducteur du projet 2040 d'ALF, c'est d'accueillir de la population pour maintenir un niveau de services suffisant et adapté, qui n'entraîne pas le développement de perceptions négatives, voire le rejet du territoire. Inéluctablement, **maintenir et accueillir une population pour assurer le développement du territoire évoque la notion d'énergie, de dynamisme et de mouvement.**

Pour atteindre ce but, ALF compte s'appuyer sur ses spécificités :

- un territoire pluriel, riche de cette diversité (5 à 7 micro-bassins de vie pour un seul territoire administratif).
- un territoire qui offre des emplois : industrie à la campagne, services...
- un territoire naturel vaste aux ressources exceptionnelles.
- un territoire avec une vie sociale très riche et diversifiée.
- un territoire au cœur de la grande région Auvergne Rhône Alpes (AURA).

III. LES PRIORITES OPERATIONNELLES DU TERRITOIRE

A travers les ateliers d'avenir, la formation action des élus et cadres d'ALF, la démarche PEP'S, les rencontres acteurs, les priorités d'ALF ont pu être identifiées. Loin de recouper l'ensemble des champs du territoire, les priorités ci-dessous témoignent d'un choix des personnes ayant participé à la conception du projet. Certains domaines sont absents et c'est tout à fait cohérent vis-à-vis des enjeux de territoire.

Les axes prioritaires identifiés ci-dessous ne sont pas classés par ordre de priorité. Les élus travailleront sur la hiérarchisation des projets au regard des besoins et moyens du territoire. De plus, certaines actions seront déléguées à d'autres partenaires du territoire : ces choix seront précisés dans le plan d'actions d'ALF.

A. FAIRE D'ALF UN « TERRITOIRE RURAL LEADER » EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET D'USAGES NUMERIQUES.

1. Un maillage numérique qui ne fait pas de ségrégation géographique & une couverture Mobile 4G en adéquation avec les usages domestiques (commerces, domotique ; loisirs...) et professionnels (télétravail, télé médecine, ...etc.)
2. Développer les missions de médiation numérique

B. UN TERRITOIRE QUI APPUIE SON DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE NOTAMMENT SUR LES FILIERES D'EXCELLENCE : LA TRESSE, LE BOIS ET LA FOURME D'AMBERT.**Industrie**

1. Relever et communiquer les dysfonctionnements de l'emploi : l'offre ne rencontre pas la demande
2. Créer une cellule d'animation ALF spécifique aux filières en tension dans le domaine de l'emploi : faire rencontrer l'offre et la demande.
3. Accompagner spécifiquement les filières BOIS et TRESSE et dérivés grâce à un plan de développement partagé
4. Mieux valoriser un « territoire d'industries à la campagne » (Industrie de la tresse, de la chimie, du bois etc...)

Agriculture et forêt

5. Accompagner l'émergence de circuits courts, de productions certifiées de qualité.
6. Aider les projets de reprise d'exploitation pour faciliter les successions.

C. AMELIORER LA TRANSMISSION REPRISE, LA CREATION D'ACTIVITES COMMERCIALES, INDUSTRIELLES ET ARTISANALES.**Création d'activités**

1. Accompagner, faciliter l'implantation d'entreprises sans idées préconçues.
2. Accompagnement des porteurs de projets : être réactif, proposer des solutions de prise en charge (logement temporaire par exemple, loyers évolutifs...), s'assurer du suivi de façon professionnelle.
3. Accompagner l'émergence des projets en systématisant l'approche par l'espace test (expérimentation).

Installation / reprise

Anticiper l'aménagement et l'installation des entreprises en maîtrisant le foncier et en apportant des services complémentaires : conciergerie, Internet,...

4. Favoriser / faciliter l'installation d'entrepreneurs par des liens, des services qui répondent aux besoins.

D. MISER SUR LE TOURISME, LES ACTIVITÉS DE NATURE : UNE IMAGE DU TERRITOIRE EN EXTERNE ET UNE PORTE D'ENTRÉE POUR L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS.

1. Protéger les paysages ordinaires et remarquables d'ALF dans toutes leurs diversités : le paysage comme un capital économique et social.
2. Construire une véritable destination touristique : Un visiteur peut devenir un futur habitant.
3. Changer en interne (par les acteurs locaux) le regard porté sur le territoire.
4. Impliquer les habitants dans les projets afin qu'ils deviennent des ambassadeurs.
5. Développer une offre d'hébergements collectifs en adéquation avec l'offre du territoire.
6. Améliorer la communication du territoire.

E. FAIRE DU « BIEN VIEILLIR » UNE CHANCE : DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AU LIEN INTERGENERATIONNEL.

1. Former des personnes au « bien vieillir chez soi » et porter des valeurs humaines : vers un progrès technique humanisé.
2. Tester des projets de bien vieillir en collectif.
3. Valoriser les savoir-faire locaux et leurs transmissions.

F. LE DEFI CLIMATIQUE : UNE CHANCE POUR ALF, OSER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

1. Affirmer une stratégie d'accueil « Territoire climatique » : un territoire ouvert sur le monde et où il fait bon vivre.
2. Préserver la richesse des ressources naturelles pour devenir un territoire d'accueil.
3. Tendre vers l'autosuffisance alimentaire en développant des filières locales.
4. Prendre soin de son lieu de vie et être exemplaire dans les aménagements publics.
5. Diminuer la dépendance énergétique territoriale.
6. Conserver et développer la biodiversité.

G. CULTIVER UNE OFFRE TERRITORIALE DEDIEE A L'ENFANCE ET A LA JEUNESSE POUR PERMETTRE SON EPANOUISSEMENT.

1. Favoriser la découverte éclairée d'ALF et des territoires voisins.
2. Donner envie aux jeunes de construire un projet de vie durable.
3. Consolider et développer une offre de formation locale en adéquation avec les besoins des employeurs locaux (Filière Bois, services à la personne, développement durable, chimie...).

H. CULTURE, PATRIMOINE, SPORTS ET LOISIRS : UN MOTEUR POUR L'INSTALLATION DE NOUVELLES FAMILLES.

1. Miser sur la culture pour appuyer le projet d'accueil.
2. Créer un lien pérenne avec le secteur associatif.
3. S'appuyer sur le patrimoine, les spécificités de territoire pour mobiliser les habitants.
4. Animer le réseau associatif, cultiver les échanges locaux, entretenir l'énergie, accompagner les dynamiques collectives.

I. AMELIORER LA MOBILITÉ AU SEIN D'ALF ET VERS L'EXTERIEUR.

1. Créer des dispositifs souples pour les plus jeunes.
2. Imaginer des micro-solutions concrètes en lien avec l'existant.
3. Améliorer la desserte routière en direction des principaux bassins de vie (Saint-Etienne, Clermont, Issoire, Le Puy)

J. AMELIORER L'OFFRE DE SOINS.

1. Consolider et étoffer une offre de soins de proximité mais réfléchi à l'échelle d'ALF.
2. S'engager clairement dans la problématique de l'offre de soins en co-construisant avec les professionnels.

K. RENFORCER LES CENTRES-BOURGS TOUT EN PRESERVANT LE POTENTIEL D'ATTRACTIVITE DES HAMEAUX.

1. Inventer une nouvelle approche de l'habitat centrée sur les projets potentiels et les réponses spécifiques à y apporter.
2. Offrir des lieux de rencontre et d'animation intergénérationnels.
3. Jouer la carte "Patrimoine bâti exceptionnel, à des prix abordables".

L. FAIRE « TERRITOIRE D'ACCUEIL ».

1. Construire une politique d'accueil (habitat, services, commerces.....) partagée et la mettre en œuvre aux côtés des communes : Stratégie de développement des services publics co-construite
2. Décliner le projet d'accueil par commune : plan d'actions et objectifs communaux.
3. Inventer un futur désirable : sortir des sentiers battus, se distinguer par ses spécificités.
4. Faire partager la richesse et la diversité des expériences d'accueil.
5. Améliorer la communication interne et externe du territoire

IV. LES CONDITIONS DE LA REUSSITE.

Pour engager un projet de territoire riche de valeurs et de sens, les élus et habitants qui ont participé à sa rédaction proposent de respecter une méthodologie transversale quels que soient les axes et projets. Le travail réalisé dans le cadre du projet de territoire sera analysé avec 3 indicateurs principaux. Ces indicateurs sont de véritables conditions pour réussir dans la conception et la mise en œuvre du projet de territoire.

*Cette méthodologie se résume de la manière suivante : **FEDERER, OSER ET DIFFUSER***

a. FEDERER LES ENERGIES LOCALES :

- Favoriser le collectif : réseau des entreprises, des médecins, des agriculteurs, des associations, des communes...
- Privilégier le développement des liens entre les acteurs : le faire ensemble.
- Reconnaître et valoriser l'existant (PEP'S) parce qu'il y a beaucoup d'initiatives qui se déploient selon des procédés positifs et solidaires.
- Mutualiser à toutes les échelles pour créer des liens mais aussi pour générer des solutions adaptées aux contextes locaux.
- Laisser tomber les livres de recettes : les solutions de demain ne seront pas celles d'hier (Economie, santé, social, démocratie locale, urbanisme, environnement...).
- Anticiper pour partager les propositions de projets, d'actions.
- Impliquer les acteurs dès le démarrage des projets.
- Mailler le territoire par des équipements organisés autour de réseaux animés (Santé-scolarité, petite enfance, bien vieillir, espaces culturels, espaces sportifs...).

ROLE D'AMBERT LIVRADOIS FOREZ :

- Affirmer le rôle de catalyseur d'ALF : écoute, accompagnement, respecter les initiatives et les projets : encourager, faciliter les initiatives et les projets modestes, être réactif, dynamique (énergie) et en mouvement.
- Décloisonner l'action intercommunale en donnant du sens global au projet : transversalité du fonctionnement des services.
- Mettre en place une culture managériale de projet.

b. OSER L'INNOVATION : UN TERRITOIRE RÉACTIF QUI FAVORISE LES EXPERIMENTATIONS :

- Devenir un territoire leader, novateur : innover, expérimenter, proposer des services et projets en adéquation avec les attentes sociétales.
- Consolider les lieux de créations, d'expérimentations, de projections de formes innovantes de fonctionnement... de rencontres, de co-construction et où l'on trouve aussi l'expression du passé, des inventions faites et des évolutions successives dans l'Histoire (fierté de l'héritage).
- Oser proposer des solutions nouvelles.
- S'appuyer sur les initiatives qui mobilisent une mixité d'habitants.
- Favoriser le local : compétences, alimentations, consommations de loisirs, consommations des ressources.

ROLE D'AMBERT LIVRADOIS FOREZ :

Remettre l'animation territoriale au centre des projets (Associative, communale, intercommunale, prestation).

- Créer ses propres indicateurs de suivi du projet de territoire : qualité des paysages, temps domicile travail, temps domicile loisirs, indicateurs du bien vivre....

c. DIFFUSER LES PROJETS, LES PRATIQUES, FAVORISER LES RENCONTRES, LA MEDIATION :

- Mettre les interrelations au centre des dispositifs intercommunaux.
- Sortir du réflexe, centre-périphérie.
- Créer des lieux d'échanges, de concertation pour trouver ensemble des solutions aux difficultés en croisant tous les domaines (culture, agriculture, industrie...), pour proposer des réponses précises et qualitatives aux besoins de vie (logement, environnement, formation, déplacements ...).
- Repenser les besoins de services au regard des usages de demain.

ROLE D'AMBERT LIVRADOIS FOREZ

- Être initiateur de rencontres entre personnalités locales
- Intégrer l'approche par la complexité (il ne faut rien négliger, tout est dans tout) dans les analyses et les modes opératoires : pour enrichir les possibles, multiplier les visions y compris lorsqu'elles sont contradictoires, articuler les échelles territoriales de projets

Pour mettre en œuvre ces conditions, AMBERT LIVRADOIS FOREZ doit :

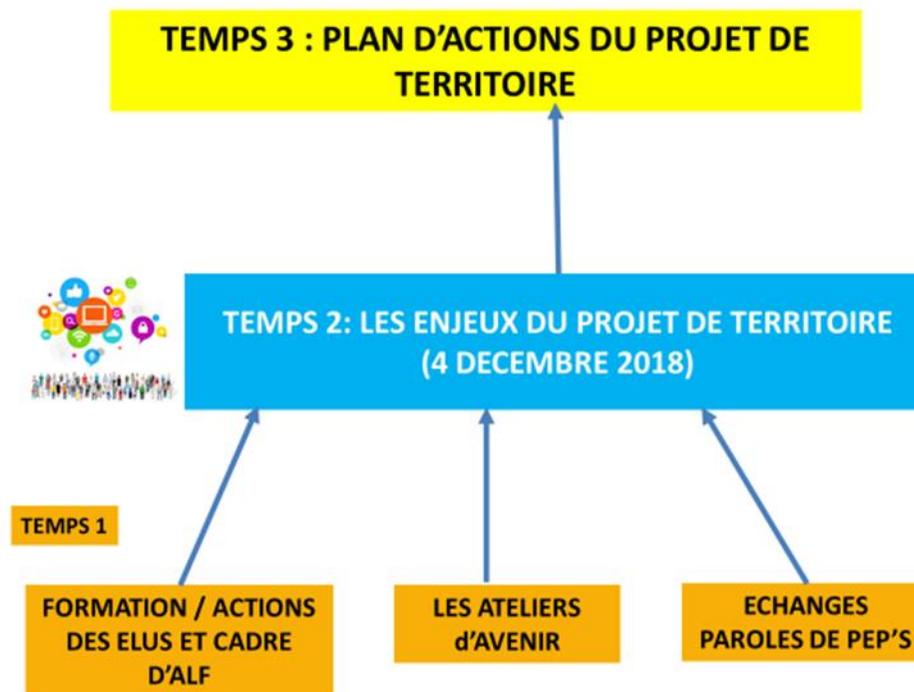
- Adapter l'organisation d'ALF à son projet
- Former les agents aux techniques d'animation : appréhender la complexité dans le montage de projet, valoriser les expériences locales
- Modifier le fonctionnement des commissions en les adaptant aux objectifs opérationnels d'ALF

En sus de ces objectifs méthodologiques, chacune des propositions fera l'objet d'une analyse au regard des enjeux climatiques et de développement durable :



V. DES AMBITIONS GLOBALES AUX PROJETS CONCRETS :

L'ambition de la seconde phase du projet de territoire d'Alf est de décliner les actions qui découlent de l'ensemble des enjeux identifiés.



Méthodologiquement, les élus ont confirmé le « process » déjà employé par le DGSA dans la première phase du projet de territoire. Il s'agit de capitaliser le savoir-faire et la motivation des équipes qui auront à mettre en œuvre le projet de façon concrète. Aussi à travers le regard croisé des vice-présidents et de leurs agents et particulièrement leurs directeurs de pôles, il a été proposé de décliner les fiches actions par services, les directeurs de pôle étant responsables de la rédaction des différentes fiches actions. Le 1er Vice-Président d'ALF et le DGSA sont, quant eux, en charge de la synthèse globale et du respect du traitement des enjeux issus de la première phase.

Très rapidement quatre risques ont été identifiés :

- La nécessité que les élus priorisent les actions qu'ils souhaitent mettre en œuvre rapidement

La perte de transversalité et le manque de vision collective dans le traitement de question complexe et multifactorielle, le manque de méthode pour travailler de façon « inter-service »

La réalisation de « fiches justifications » qui s'échappent des enjeux et vient justifier des pratiques actuelles sans réels lien avec le PDT (« biais service »)

- L'absence de temps pour mobiliser les partenaires dans la rédaction des fiches actions

A) PREMIERE ETAPE : PROPOSER DES FICHES ACTIONS PROVISOIRES, EN FAIRE LA SYNTHESE, LES QUALIFIER

Au préalable, en accord avec l'exécutif, il était convenu de présenter la synthèse des enjeux du projet de territoire à l'ensemble des agents de la communauté de communes Ambert Livradois Forez.

Cette présentation essentiellement basée sur les constats s'est déroulée le 16 janvier 2018 à la salle des fêtes de Champétières.

Une présentation plus détaillée avec des échanges a eu lieu lors de trois réunions (29 janvier 2019 et le 1^{er} février 2019). Elles associaient les Vice-présidents et agents par pôle (cf tableau)

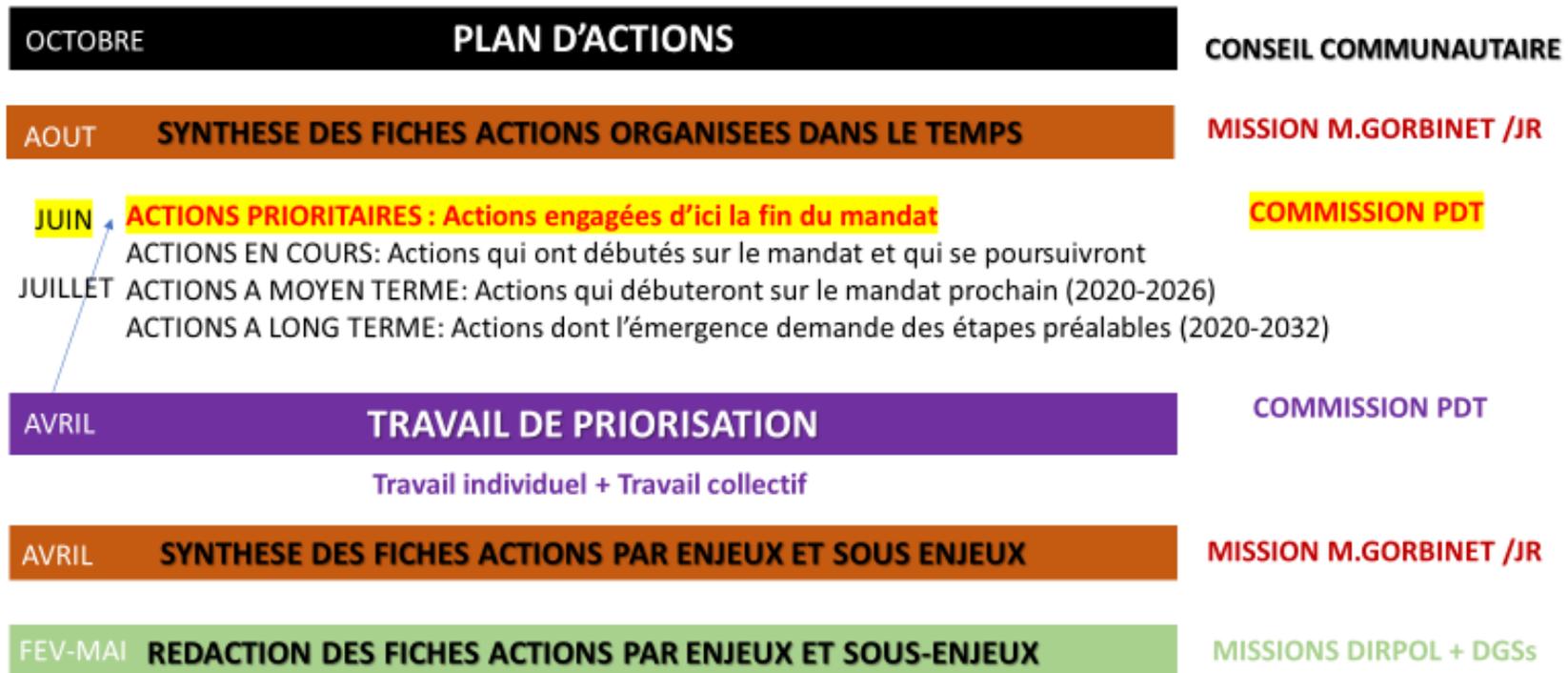
Pôles concernés	DATES
ECO + STE + ADG	Mardi 29 Janvier à 10h
CSV + AFE	Mardi 29 janvier à 14h
EJE + SOC + RM	Vendredi 1 ^{er} février à 10h

Ces étapes marquèrent aussi le démarrage de la rédaction des fiches actions du PDT au sein de chacun des pôles de la structure. La consigne était simple, chacun des directeurs de pôle devait recenser l'ensemble des fiches actions par enjeux relevées au sein de ses services.

Dans un premier temps, il ne s'agissait que d'identifier les intitulés et les principaux objectifs des actions pressenties.

La méthodologie de travail

De la construction du plan d'actions

Les consignes données :

Chaque « couple » VP/Directeur de pôle construit les fiches actions relatives à ces enjeux au regard de ses propres méthodes de travail et management. Quelques éléments de méthodes ont été proposés pour faciliter l'animation des réunions du 29 janvier et 1^{er} février 2019

Quelques points d'attentions ont été soulignés :

- Les propositions d'actions sont exclusivement tournées vers les habitants, les citoyens. (Les améliorations de process en interne sont des outils au service des ambitions et non l'inverse)

- Les enjeux sectoriels ne doivent pas s'opposer aux enjeux du PDT. Il s'agit le cas échéant de faire évoluer ces actions.
- Les actions ne sont pas corrigées par les moyens : c'est le calendrier des actions qui évolue dans le temps pour permettre la mise en œuvre des actions et leur préparation.
- L'organisation des fiches actions après proposition des services est réalisée par le directeur de pôle : c'est lui qui choisit l'organisation au sein de son pôle. (Dimension stratégique et choix des priorités d'action au vu des enjeux du PDT).
- Toutes les fiches sont validées et amendées par le Vice-Président avant envoi au DGSA.

Première synthèse

Ce premier travail d'esquisse des intitulés des fiches action a été rendu le 15 avril 2019. Une première étape de synthèse, d'analyse, de traitement, et de classement a été réalisée par le binôme DGSA / 1^{er} VP qui a transféré, le 19 avril 2019, l'ensemble des éléments au comité de pilotage du projet de territoire.

A cette date, le projet de territoire comptait 184 fiches actions réparties par enjeux et sous-enjeux

B) UN TEMPS DE PRIORISATION POLITIQUE

Le 29 avril 2019, la commission du Projet de Territoire se réunissait à la Gare de l'Utopie à Vertolaye. L'objectif de cette réunion était de prioriser parmi les fiches actions proposées celles qui étaient essentielles pour la réussite du projet de territoire.

Préalablement à la commission du 29 avril 2019, chacun des élus de la commission avait pu travailler sur ses propres priorités. Une synthèse globale des priorités « individuelles »** des élus a donc été réalisée en parallèle. Chacun des élus avait classé de 1 à 5 les fiches actions : du plus utile (1) au moins utile (5) pour répondre aux enjeux de territoire.

Analyse des priorités d'actions « individuellement » choisies par les élus

Projet de santé: penser l'offre de soins sur l'ensemble d'ALF travaillant en réseau avec les professionnels d'Ambert		
2	A3	Etre vigilant en tant qu'élus et techniciens d'ALF à ce que l'égalité d'accès des citoyens soient respectée
3	F32	Développer et restructurer l'abattoir d'Ambert et l'atelier de découpe de ST Amant roche Savine
4	D21	Développer une stratégie pleine nature autour de 3 filières d'excellence : Randonnée pédestre et dérivés, Vélos, Bases de loisirs
	D24	Passer de "l'accueil touristique" à "l'accueil de territoire": construire un schéma d'accueil qui s'appuie sur les Bureaux d'information touristique, les Msap, les professionnels du tourisme
	D26	Piloter le projet de territoire touristique sur une gouvernance public/privé: COPIL ELUS/PRESTATAIRES
5	L11	MSAP: accéder aux services administratifs et sociaux en proximité
	L12	MSAP: relais d'information locale : informations, formations Touristique, culturelle et associative
	L15	MSAP: vitrine du territoire avec télétravail, formations, conseils énergétiques, habitat, emploi
6	G21	Offrir des services petite enfance sur l'ensemble des bassins de vie d'ALF
	L17	Proposer des solutions de garde pour la petite enfance sur l'ensemble du territoire
7	F53	Maîtriser la consommation énergétique du parc public et privé
8	B61	Agriculture: Poursuivre une animation territoriale de proximité (Faciliter l'accès au foncier, définir les parcours d'installation, communiquer sur les offres, accompagner les porteurs de projets...)
	C11	Etoffer l'offre immobilière à destination des entreprises: en lien avec les porteurs de projets créer des locaux à vocation artisanales sur les ZA
	C13	Disposer de réserves foncières en ZAE sur l'ensemble du territoire
9	D63	Proposer une stratégie de communication volontariste pour renforcer les dynamiques de territoire (relations presse, Espaces publicitaires, influenceurs, blogueurs, Relais des évènementiels à échelle régionale et nationale)

Analyse des enjeux collectifs des élus

La méthodologie choisie en amont pour animer cette réunion du 29 avril 2019 était celle des groupes cumulés. En effet, l'objectif était de faire émerger des priorités d'actions collectives. L'ensemble des élus présents s'est investi dans la démarche d'animation originale.

Les priorités d'actions choisies collectivement par la commission figurent ci dessous:

LES PRIORITES COLLECTIVES

J11: Projet de santé: penser l'offre de soins sur l'ensemble d'ALF en travaillant en réseau avec les professionnels d'Ambert

L13: MSAP: Porte d'entrée du territoire (Mission accueil et accompagnement)

D24: Passer de "l'accueil touristique" à "l'accueil de territoire": construire un schéma d'accueil qui s'appuie sur les Bureaux d'information touristique, les Msap, les professionnels du tourisme

D63: Proposer une stratégie de communication volontariste pour renforcer les dynamiques de territoire (relations presse, Espaces publicitaires, influenceurs, blogueurs, Relais des évènementiels à échelle régionale et nationale)

Les sujets qui émergent collectivement et non individuellement:

Enjeu B2: Créer une cellule d'animation ALF spécifique aux filières en tension dans le domaine de l'emploi : faire rencontrer l'offre et la demande (Fiche B21)

C4: Mettre en place une politique / stratégie de soutien aux commerces de centre bourg

A22: Développer l'offre de service numérique pour répondre aux besoins des habitants (communes et services d'ALF) : dématérialisation, paiement

Rédiger chacune des fiches prioritaires dans un souci d'opérationnalité et d'inscription des crédits au Budget 2020

Le premier constat de la commission indique que les priorités individuelles et collectives du projet de Territoire sont extrêmement proches. Il a été décidé de traiter l'ensemble des fiches identifiées collectivement et individuellement dans les priorités du mandat en cours.

Deuxième point, devant les exigences réglementaires qui s'imposent à Ambert Livradois Forez en matière de collecte des déchets ménagers, les priorités relatives à l'extension des consignes de tri et celles relatives au schéma local de gestion des déchets organiques ont été ajoutées par l'exécutif.

Les élus ont souhaité mettre en œuvre les priorités avant la fin du mandat ce qui nécessitait un travail de précisions sur les contraintes administratives, techniques et budgétaires.

Les priorités ont donc du être affinées. Le 1^{er} Vice-président et le DGSA ont organisé des rencontres avec l'ensemble des vice-présidents et agents concernés par les priorités du PDT. Chaque directeur de pôle était en charge d'y associer les personnes ressources utiles :

JEUDI 6 JUIN:

8h30: Rencontre 1. Fiche J11: F. USANNAZ + Mme FONLUPT

14h: Rencontre 3. Fiche F32 : M. TAING + ML LABOURE+ L. BACHELERIE

16h: Rencontre 4. Fiches L17 + G21: LJ GOUTTEFANGEAS + S. ALLEGRE-CARTIER

Vendredi 7 JUIN:

8h30: Rencontre 5. Fiches D21 + D24 : E. MELIS + S.RINGENBACH + M.BRAVARD

10h30: Rencontre 6 . Fiches C4 + C11+ C13 + B2 : E. MELIS + R. MOREAU + D. FORESTIER

14h: Rencontre 8. Fiche D63: G. GOIGOUX

Mercredi 12 JUIN:

14h: Rencontre 7. Fiches L11 + L12 + L13+ L15 + B61 : E. MELIS + G. EPURE + JL COUPAT

16h: Rencontre 3 bis: Fiche F53 : M. TAING + E. ALLARD + S. LABARY + JL COUPAT

Jeudi 20 JUIN :

10h30: Rencontre 2. Fiches A3 + A22 : F.CHAZAL + G. MORISON

Une première synthèse a été rédigée. Elle a été présentée aux élus du bureau élargis à la commission PDT lors de 3 séances :

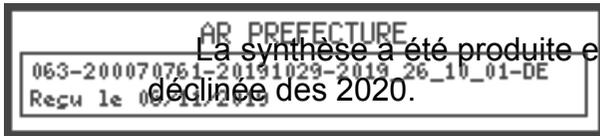
Mercredi 12 juin 2019 (commission PDT)

Mercredi 26 juin 2019 (bureau)

Mercredi 10 juillet 2019 (commission PDT)

L'exécutif, membre de la commission, a apporté des amendements et a validé ensuite sans réserves l'ensemble des propositions prioritaires pour la réussite du projet de territoire.

Le DGSA est en charge de la rédaction de la synthèse des actions, du chiffrage et de l'identification des moyens humains à mettre en œuvre.



La synthèse a été produite et diffusée le 20 Aout 2019 pour inscription au budget primitif 2020. Il s'agit donc de la partie du PDT qui sera déclinée des 2020.

C) REDACTION DES ACTIONS DU PROJET DE TERRITOIRE

La question de la transversalité de l'action est une priorité du PDT d'ALF.

Faire travailler les élus et services au-delà de leurs délégations et missions respectives était une condition de la réussite du projet. Cette étape nécessite de bien se mettre d'accord sur la définition de la transversalité et de ses conséquences organisationnelles.

28 mars 2019 : Une session de formation des agents/ élus

La mission d'animation de la réunion a été confiée à l'association « La Brèche ». Les objectifs de la journée étaient :

- Poursuivre et consolider l'appropriation du Projet de Territoire ALF.
- Faire émerger la transversalité au sein du futur plan d'actions (la rendre visible et concrète)
- S'approprier cette notion de transversalité avec comme support le projet de territoire d'ALF

Au terme de la journée de nouveaux moments de travail sur les actions dites transversales ou interservices ont été programmés.

Mise en pratique de la transversalité au sein des services d'ALF

Afin de ne pas tomber dans la caricature sur la notion de transversalité, au sein de l'équipe dirigeante d'ALF, en accord avec le VP en charge du projet de territoire, plusieurs degrés de transversalité ont été identifiés :

- Certaines actions propres à l'organisation générale des services devront être travaillées par le comité de direction. (CODIR)
- Certaines actions ne nécessitent pas de réunion préalable. La rédaction se fait au sein du pôle.
- Certaines actions impliquent une conception plus collégiale et doivent être élaborées entre plusieurs services

Le classement des fiches s'est déroulé avec l'ensemble des services après avis du Vice-président en charge.

7 réunions interservices ont été proposées. Ces rencontres associaient l'ensemble des vice-présidents concernés, les directeurs de pôles ainsi que les chargés de mission, le VP en charge du PDT et le DGSA :

RENCONTRE 1 : 9 JUILLET à 15H30 – Parcours jeunesse de découverte du Territoire

RENCONTRE 2 : 9 JUILLET à 10H30 – Accueil des porteurs de projets

RENCONTRE 3 : 9 JUILLET à 8H30 – Bien vieillir, sport, santé

RENCONTRE 4 : 9 JUILLET à 13H30 – Ouverture culturelle

RENCONTRE 5 : 11 JUILLET à 14H – Mobilité

RENCONTRE 6: 10 JUILLET à 14H – Urbanisme et Habitat

RENCONTRE 7: 11 JUILLET à 8H30 – Formation

Rédaction des fiches en comité de direction

Une journée de travail spécifique a été mise en œuvre pour écrire les fiches actions dites organisationnelles et collectives, le lundi 23 septembre 2019.

A21 Les applications SIG ALF et collectivités locales
F52: Êtres exemplaires dans les projets publics
L32: Maintenir un réseau de Services publics de proximité
L16: Cibler l'accueil de famille
L18: Ecrire un projet d'organisation des services
L21: Pacte financier et fiscal
L22: Charte d'accueil de nouveaux habitants
L53: Conseil de développement vivant
H31: Création du Pays d'art et d'histoire

VI. LE PLAN D' ACTIONS DU PROJET DE TERRITOIRE

LES OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions découle de l'ensemble des enjeux du projet de territoire mais aussi des actions développées actuellement par ALF.

Pour les élus, ce plan d'actions a plusieurs vocations :

- Il reprend les **orientations politiques et des priorités déclinées dans le projet de Territoire**
- Il décline aussi des **actions en cours** portées par l'EPCI.
- Il rappelle les **obligations réglementaires** connues

Le plan d'actions d'ALF est composé d'environ 140 fiches actions. Cette apparente complexité est à l'image des missions d'ALF. En effet, le champ de compétences de l'intercommunalité, sa dimension géographique, l'importance de ses services implique un spectre d'actions dense et ramifié.

Dans un souci de transparence, le choix a été fait de ne pas trop simplifier le plan d'actions afin de permettre aux élus de mieux comprendre et maîtriser l'étendue des missions de cette nouvelle communauté de communes.

PREPARER LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE

La méthodologie participative aussi bien en interne, entre élus et services d'ALF, qu'en externe, avec la population, appuie une démarche de co-construction qui se veut consciemment inscrite dans un temps long. Le redressement démographique après 150 ans de déclin est un challenge irréaliste à l'échelle d'un mandat

Identification des agents référents par action

Dans l'analyse préalable conduite en 2017 sur plusieurs projets de territoire réalisés au sein d'autres EPCI, nous avons pu relever que beaucoup de projets de territoire (feuille de route) ne prenaient pas en compte la dimension opérationnelle de l'animation des actions. Bien souvent les actions étaient identifiées clairement mais les personnes en charge de leur mise en œuvre ne l'étaient pas.

C'est pourquoi, nous avons souhaité identifier au sein des services d'ALF, les référents élus et agents de chacune des actions. Une fiche de mission est ensuite co-signée entre DGSA et Agents concernés sur chacune des actions du PDT.

Outre l'intérêt pour la mise en œuvre du PDT, chacun des agents est missionné pour travailler sur ses actions ; la fiche de mission l'autorise, sous le contrôle de son Vice-président, à animer un groupe d'élus, d'agents, de partenaires potentiels pour mener à bien ses projets.

Renouvellement électoral et projet de territoire

Le projet de territoire dans sa méthodologie et son approche globale s'échappe de toute contingence partisane.

Si les choix politiques et le portage sont cruciaux pour l'avenir du territoire, les constats posés s'inscrivent quant à eux dans des logiques structurelles ancrées plus largement sur de nombreux territoires ruraux. C'est pourquoi, dès le début du projet, les élus et le DGSA en charge ont présenté une méthodologie dont les résultats déboucheraient en toute fin du mandat 2014-2020. L'idée maitre était d'essayer de traiter les vrais défis, de façon résolument optimiste tout en appréhendant leurs complexités.

En effet, s'il ne fait aucun doute que les nouveaux élus modifieront le projet de territoire, son écriture permet d'une part de donner une première feuille de route à un ensemble fusionné de 7 EPCI + 2 syndicats en 2017 ; et d'autre part elle permet à chacun des élus de disposer d'un ensemble cohérent de plus de 140 actions qui leur permettront de connaître la trajectoire actuelle et donc de mieux connaître les missions



de ce nouvel ensemble de 58 communes et 250 agents. C'est sur cet état des lieux initial que certains amendements seront rapidement possible à mettre en œuvre.

Transmission des documents à l'ensemble des élus d'ALF

Le projet de territoire dans sa version validée par le conseil communautaire sera transmis aux 600 élus municipaux de l'arrondissement. L'ambition est d'informer l'ensemble des conseillers sur la feuille de route du nouvel ensemble : Ambert-Livradois-Forez.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire a été travaillé dans une perspective longue. Seules les priorités 2020 ont été déclinées, évaluées et intégrées aux prévisions budgétaires 2020.

Avec la validation du projet de territoire, la communauté de communes entre dans la mise en œuvre concrète des projets selon les hiérarchies établies par l'exécutif actuel.

Se rapprocher des partenaires pour partager la feuille de route

Une étape préalable de rencontre de l'ensemble des partenaires institutionnels est à prévoir. Ce moment de dialogue initié à l'échelle de l'ensemble des partenaires, des voisins doit être initié par ALF.

Se rapprocher des communes pour partager la feuille de route

De la même manière, les communes et partenaires associatifs doivent être consultés dans les prochains mois.

A partir des éléments identifiés dans le plan d'actions, il s'agit de décliner et de mettre en œuvre avec les appuis locaux nécessaires les actions prévues.

Missionner les agents

Par l'intermédiaire de lettres de mission et de façon coordonnée, les agents en charge de fiches actions sont missionnés pour la mise en œuvre:

- Aux côtés de leur élu référent, ils sont autorisés à conduire les démarches de mise en œuvre des actions selon l'ordre de priorité défini
- Ils établiront les contacts avec les partenaires, interlocuteurs identifiés
- Ils animeront le ou les groupes « projets » constitués en interne/externe

Le DGSA est en charge de l'animation et de la coordination du projet de Territoire

Installer le comité de pilotage du projet de territoire (Réunion semestrielle)

063-200070761-20191029-2019_26_10_01-DE

Regu le 06/11/2019

En raison de la fusion, sur le mandat actuel, le suivi, l'évaluation et l'amendement du projet de territoire sont réalisés par l'exécutif d'ALF élargi aux membres de la commission PDT.

Les missions du comité de pilotage sont

- Evaluation des actions vis-à-vis des objectifs du PDT
- Orientation des actions, phasage, avancées, priorisation
- Echanges avec le conseil de développement

L'ordre du jour des réunions de comité de pilotage est préparé en amont par le comité technique présidé par le Vice-Président/président en charge du projet de territoire et le coordonnateur technicien référent

Installer le comité technique du projet de territoire

Le comité technique composé d'agents d'ALF, de partenaires, de technicien de communes composant ALF est présidé par le Vice-Président en charge du Projet de Territoire. Il est animé par le DGSA. Sur la base du volontariat, il se réunit tous les deux mois. Ces missions sont :

- Préparation des travaux du COPIL
- Point sur l'avancée globale du PDT
- Construction du projet « Territoire à énergie positive »
- Suivi des projets interservices
- Suivi et orientation des expérimentations du PDT
- Suivi de la méthodologie de projet et d'animation
- Identification des mutualisations potentielles avec les communes
- Travail sur le Projet d'administration
- Suivi de la charte d'accueil du territoire
- Suivi du schéma des services publics de proximité
- Préparer les échanges d'expériences : Visite de territoire

Installer le conseil des habitants : (extrait de la charte du conseil des habitants validée par délibération du 26 septembre 2019)

Le Conseil des Habitants d'Ambert Livradois Forez est un Conseil de Développement, une instance de concertation, de participation et de dialogue territorial. Il intervient auprès de la communauté de communes Ambert Livradois Forez dans l'intérêt général du territoire et de ses habitants.

Le Conseil des Habitants s'appuie sur le volontariat et l'expertise citoyenne de ses membres bénévoles habitants du territoire. Les points de vue, les idées, les propositions et l'expérience de cette grande diversité d'acteurs et citoyens en font une instance de démocratie indépendante et neutre, attachée à la construction collective d'avis par le débat ouvert.

Le Conseil des Habitants se refuse à être un lieu d'enjeux partisans. Le Conseil des Habitants et ses instances de travail consultent sans discrimination les acteurs compétents pour éclairer leurs propositions.

Les membres du Conseil des Habitants s'engagent à rechercher l'intérêt commun dans un esprit d'ouverture, se gardant de tout sectarisme. Ils sont également encouragés à exposer clairement leurs intérêts personnels au reste du groupe, dans une démarche de transparence, de confiance et de franchise.

Chaque membre du Conseil des Habitants s'engage à participer activement à la réflexion et aux travaux des groupes de travail. Ils s'engagent à participer aux réunions plénières et autres instances de travail mis en place afin de répondre aux sollicitations des élus (saisines) et aux thématiques de travail qui seront choisies en plénières (auto-saisines et expérimentations).

Le Conseil des Habitants est composé de trois instances, détaillées par la suite :

- Une plénière : organe de décision et d'orientations
- Un comité d'animation : chargé de la coordination et du suivi des travaux du conseil
- Des groupes de travail

La mise en place du conseil de développement sera effective début 2020 après information de la population d'ALF. (courrier à l'ensemble des foyers)

SE DONNER LES MOYENS FINANCIERS ET TECHNIQUES DE METTRE EN ŒUVRE LES PRIORITES DU MANDAT

Une première analyse a été réalisée pour mettre en œuvre financièrement, administrativement et techniquement les priorités du projet de territoire. S'appuyant sur l'analyse croisée des services et des vice-présidents concernés, le chiffrage a permis d'inscrire les ambitions prioritaires du Projet de territoire au budget 2020.

Du point de vue des statuts et de l'intérêt communautaire

Les éléments présentés ci-dessous ont été présentés et validés par les bureaux communautaires du 12-26 juin et 10 juillet 2019

DOMAINES	FICHES ACTIONS PDT	MODIFICATIONS DES STATUTS	MODIFICATIONS DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE	CONSEIL	OBJECTIFS
SANTE	J11: Projet de santé: Penser l'offre de soins sur l'ensemble d'ALF travaillant en réseau avec les professionnels	Compétences supplémentaires: BLOC 11: SANTE AJOUTER « Mailler le territoire avec une offre de soins organisée en réseau autour d'un pôle de santé ambertois »	NC	AUTOMNE 2019	Création d'une dynamique collective Volonté d'un maillage territorial cohérent: Cartographie intercommunale des services de soins Fonds de concours qui implique le respect du cadre l'intervention intercommunale: Dynamique collective, maillage territorial cohérent; Cartographie intercommunale des services de soins
AGRICULTURE	F32: Développer et restructurer l'abattoir d'Ambert et l'atelier de découpe de St Amand	NC	Modification de l'Intérêt communautaire Compétences obligatoires au titre de l'alinéa n°2 Intérêt communautaire au titre du II-1-1 AJOUTER UN QUATRIEME POINT: Gestion et amélioration des équipements économiques à vocation intercommunale: abattoir intercommunal au 1er janvier 2021	AUTOMNE 2019	L'ABATTOIR EST UN EQUIPEMENT STRUCTURANT POUR ALF (PROPOSITION DE TRANSFERT EST FAITE A LA COMMUNE DES L'AUTOMNE 2019)
ECONOMIE	Restitution/ventes des multiples ruraux et aux communes	NC	II-1.Soutien aux activités commerciales et la politique locale du commerce Modification du troisième alinéa du II-1-1: Suppression de la mention: Soutien à la création de multiples ruraux Et ou (non acté en bureau) Suppression de la mention: Gestion et développement des multiples ruraux existants: Beurières, Le Brugeron, La Forie; Bertignat, Sainte Catherine, Saillant	AUTOMNE 2019	EQUITE TERRITORIALE DANS LE TRAITEMENT DES MULTIPLES RURAUX
ENFANCE - JEUNESSE	G21: Offrir des services petite-enfance sur l'ensemble des bassins de vies d'ALF	Compétences supplémentaires: 2, ENFANCE JEUNESSE Ajouter 2,6 Gestion et création de Lieux d'Accueils Enfants Parents	NC	AUTOMNE 2019	EQUITE TERRITORIALE ET ETAT DES LIEUX DE LA PROBLEMATIQUE ASSISTANTES MATERNELLES

Du point de vue de l'animation :

SYNTHÈSE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE : ANIMATIONS 2020 DU PROJET DE TERRITOIRE

Les éléments présentés ci-dessous ont été présentés et validés par les bureaux communautaires du 12-26 juin et 10 juillet 2019

DOMAINES	FICHES ACTIONS	ACTIONS	MOYENS (€/an)	DUREE	OBSERVATIONS	COUT TOTAL / 2019
SANTE	J11: Projet de santé: Penser l'offre de soins sur l'ensemble d'ALF travaillant en réseau avec les professionnels	RECRUTEMENT D'UN REFERENT SANTE INTERCOMMUNAL	50 000,00 €	3 ANS	MISSION (CDD)	150 K€
TOURISME	D21-Développer une stratégie pleine nature autour de trois filières d'excellence: Randonnée pédestre et dérivés, vélos, Bases de loisirs	ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS L'EVOLUTION DES SITES DE BAINADES ET REQUALIFICATION D'HEBERGEMENT (ST ANTHEME, ARLANC, AMBERT, CUNLHAT) SANS PRISE DE COMPETENCE POUR LES INVESTISSEMENTS	25 000,00 €	2 ANS	ACCOMPAGNEMENT INTERNE ou EXTERNE	50 K€
ECONOMIE	B21 à B29 : Créer une cellule d'animation ALF spécifique aux filières en tension dans le domaine de l'emploi: Faire rencontrer l'offre et la demande	Chargé de mission Accueil et politique locale du commerce	40 000,00 €	Titulaire	POSTE PERENNE	40 K€/an
		Chargé de mission Industrie / Zones d'activités / Artisanat	- €	0	MODIF DU TABLEAU DES EFFECTIFS: POURVU EN INTERNE	0
ENFANCE-JEUNESSE	G21: Offrir des services petite-enfance sur l'ensemble des bassins de vies d'ALF	Animatrice Laep Ambert	20 000,00 €	Titulaire	RECETTES CAF + TRANSFERT	20 K€/an
ENERGIE	F53: Maîtriser la consommation énergétique du parc public et privé	Animation AMI	- €	Titulaire	Poste en interne pour le bureau: E ALLARD (24 K€ de subv)	0
		Animation TEPOS	- €	3 ans (fin CDD 2021)	Agent : A Johanny	0
		Animation Valorisation CEE en direction des communes	- €	3 ans (fin CDD 2021)	Agent : A Johanny	0
		Animation régularisation système de chauffage Alf et communes	- €	3 ans (fin CDD 2021)	Agent : A Johanny	0
		Animation Plateforme territoriale de rénovation énergétique	21 000,00 €	3 ans	Agent département	63 K€
HABITAT	Programme habitat ciblé: adaptation des logements au vieillissement; lutte contre la précarité énergétique, lutte contre les logements indignes	Chef de projet PIG/OPAH (50%)	- €	0	E.Chantegrel (aide à 50%)	0
		Animateur du PIG	20 000,00 €	3 ans	Agent département	60K€
DECHETS	F22: Diminuer le volume des déchets résiduels non recyclés	ANIMATEUR SLGDO (2 ETP nouveaux)	60 000 €	6 ans	Agents recrutés	360 000 €
	F23: Augmenter la valorisation des déchets (SLGDO)					
TOTAL ANNUEL			236 000,00 €			

D'un point de vue des actions pressenties

Les éléments présentés ci-dessous ont été présentés et validés par les bureaux communautaires du 12-26 juin et 10 juillet 2019

DOMAINES	FICHES ACTIONS PDT	ACTIONS	INVESTISSEMENTS (€/an)	FONCTIONNEMENT (€/an)	DUREE	OBSERVATIONS	ANNEES DE DEPLOIEMENT	COUT TOTAL
SANTÉ	J11: Projet de santé: Penser l'offre de soins sur l'ensemble d'ALF travaillant en réseau avec les professionnels	ECRITURE DU PROJET DE SANTE	0 €	25 000 €	1 AN	MISSION INTERNE	2020	25 K€
		MISE EN PLACE D'UN FOND DE CONCOURS (LORSQUE LA COMPETENCE INTERCO)	100 000 €	0 €	2 ANS	ECRITURE REGLEMENT	2020 à 2021	200 K€
AGRICULTURE	F32: Développer et restructurer l'abattoir d'Ambert et l'atelier de découpe de St Amand	ETUDE AVENIR ABATTOIR AMBERT	0 €	25 000 €	2 ANS	ACCOMPAGNEMENT STRUCTURATION 2020	2020	50 K€
		INTERVENTION AU CAPITAL DE LA STRUCTURE	100 000 €	0 €	1 AN	ETUDE DE STRUCTURATION / PREPARATION DU TRANSFERT	2020	100 K€
		INVESTISSEMENTS BATIMENTAIRES	250 000 €		2 ANS	CHIFFRAGE COMMUNE D'AMBERT	2020 à 2021	250 K€
		ETUDE VOLUMES PUBLICS LOCAUX		10 000 €	1 AN	MOBILISATION VOLUME LOCAUX	2020	10 K€
TOURISME	D21-Développer une stratégie pleine nature autour de trois filières d'excellence: Randonnée pédestre et dérivés, vélos, Bases de loisirs	ECRIRE UN SCHEMA DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE	0 €	15 000 €	1 AN	CABINET EXTERIEURS APN	2020	15 K€
		DENSIFIER LE RESEAU VTT SUR LE HAUT LIVRADOIS + CONSTRUIRE DES BOUCLES TPR (Très petites Randonnées)	20 000 €	0 €	1 AN	PARTENARIATS ASSOCIATIFS	2020-2021	20 K€
		STRUCTURER L'OFFRE CYCLOTOURISTIQUE AUTOUR DE L'EVENEMENTIEL DE LA CYCLO LES COPAINS + CREATION DE BOUCLES ROUTIERES PERENNES	15 000 €	0 €	3 ANS	PARTENARIATS CYCLO ET DEPARTEMENT	2020-2024	45 K€
	D26- Piloter le projet touristique avec une gouvernance public / privé	CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE TOURISTIQUE ALS ASSOCIANT PUBLIC ET PRIVÉS	0 €	0 €	6 ANS	COMPETENCE EN INTERNE	2020-2026	0
		METTRE EN PLACE UN SCHEMA D'ACCUEIL TOURISTIQUE	0 €	20 000 €	2 ANS	PARTIE TOURISTIQUE DU VOLET ACCUEIL MSAP : CF ECO	2020-2021	20 k€
	D24-Passer de "l'accueil touristique" à l'accueil: construire un schéma d'accueil de territoire qui s'appuie sur les BIT, les MSAP et les prestataires touristiques	CREATION D'UNE MISSION "BONHEUREUX" DEDIEE AUX PRESTATAIRES TOURISTIQUES	0 €	15 000 €	3 ANS	MISSION COM-TOUR-ADG (PEPS)	2020-2022	45 K€
		REALISER UN SONDAGE QUALITE DE L'ACCUEIL SUR LES RESEAUX SOCIAUX	0 €	0 €	6 ANS	MISSION INTERNE	2020-2026	0
ECONOMIE	C11: Etoffer l'offre immobilière à destination des entreprises en lien avec les porteurs de projets et créer des locaux à vocation artisanales	DIAGNOSTIC GLOBAL FONCIER DISPONIBLE + REVISION URBANISME + REQUALIFICATION FRICHES INDUSTRIELLES	0 €	25 000 €	2 ANS	PRESTATIONS EXTERNES	2020 à 2021	50 K€
		AMENAGEMENT DE LA ZAC DES BARTHES	520 000 €	0 €	3 ANS	TRAVAUX ET ETUDES OPERATIONNELLES	2020 à 2023	1 560 K€
	C13: Disposer de réserves foncières en ZAE sur l'ensemble du territoire	ZI des MASSES: MODIFICATION DES DOCUMENTS d'URBANISME ET RESERVES FONCIERES	0 €	0 €	1 AN	MODIFICATION DU PLU d'AMBERT	2019	0
ENFANCE - JEUNESSE	G21: Offrir des services petite-enfance sur l'ensemble des bassins de vies d'ALF	EXPERIMENTATION: CREATION D'UN MULTI-ACCUEIL DE TYPE MICRO-CRECHE SUR LE SECTEUR DE ST ANTHEME	0 €	60 000 €	2 ANS	EXPERIMENTATION (PLACES LIMITEES) + AIDES CAF	2020-2021	120 K€
		EXPERIMENTATION DU LAEP SUR LA COMMUNE DE ST GERMAIN	0 €	5 000 €	1 AN	EXPERIMENTATION + AIDES CAF	2020	5 K€

AR PREFECTURE

063-200070761-20191029-2019_26_10_01
Regu le 06/11/2019

		ECONOMIE ENERGIE	100 000 €	15 000 €	3 ans	76 K€ de subventions	2020-2021	300 K€
		ECONOMIE D'ENERGIE ET ENERGIE	0 €	39 000 €	3 ans	PRESTATION DE L'ADHUME	2020-2022	117K€
ENERGIE	F53: Stratégie de territoire à énergie positive: Maîtriser la consommation énergétique du parc public et privé	RENOUVELABLE : CONSEIL ENERGIE PARTAGE	0 €	23 000 €	3 ans	MISSIONS INTERNES ET EXTERNES	2020-2021	26 K€
		PROGRAMME TEPOS: SENSIBILISATION/COMMUNICATION. WATTY, ECLAIRAGE PUBLIC, TELETRAVAIL	0 €	27 000 €	1 ANS	MISSIONS D'ETUDE ET SENSIBILISATIONS	2020-2021	27 k€
		DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUELABLES: PROJET DE METHANISATION BERTIGNAT, CAMION BIOGAZ OM, SOLAIRE DOME KIT PUBLIC,EOLIEN)	0 €	0 €	3 ans	PRESTATAIRES EXTERNES	2020-2022	21 K€
HABITAT	Programme habitat ciblé: adaptation des logements au vieillessement; lutte contre la précarité énergétique, lutte contre les logements indignes	MISE EN PLACE DES ACTIONS PIG ET OPAH: ANIMATIONS TECHNIQUES INSTRUCTIONS ET MONTAGE	70 000 €	0 €	3 ans	PRESTATAIRES EXTERNES	2020-2022	21 K€
		MISE EN PLACE DES ACTIONS PIG ET OPAH: AIDES AUX TRAVAUX, PRESTATIONS TECHNIQUES D'ACCOMPAGNEMENTS	260 000 €	0 €	3 ans	AIDES ANAH ET CD63 - ACCOMPAGNEMENT ADIL ET CAUE	2020-2022	780 K€
AGRICULTURE	B61: poursuivre une animation territoriale de proximité	AVOIR UNE CONNAISSANCE FINE DU TERRITOIRE, DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE TERRITOIRE, ENCOURAGER L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION D'ACTIVITES AGRICOLES,COMMUNIQUER L'OFFRE DE SERVICES	0 €	23 000 €	6 ANS	ANIMATION DEPARTEMENTALE	2020-2025	138 k€
ACCUEIL / COMMUNICATION	D63: proposer une stratégie de communication volontariste pour renforcer les dynamiques de territoire	ECRIRE UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION: TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE	0 €	6 000 €	1 AN	SYNTHESE INTERNE ET ACCOMPAGNEMENT LIMITE	2020	6K€
		CONSTITUER UN FOND PHOTOS ET VIDEOS PROFES	0 €	15 000 €	3 ANS	PRESTATAIRES EXTERNES	2020-2022	45 K€
		CONSTITUER DES RELATIONS PRESSE DE TERRITOIR	0 €	25 000 €	3 ANS	PRESTATAIRES EXTERNES	2020-2022	75 k€
		S'APPUYER SUR UN RESEAU D'INFLUENCEURS	0 €	6 000 €	3 ANS	PRESTATAIRES EXTERNES	2020-2022	18 k€
		METTRE EN LUMIERE LES EXPERIENCES REUSSIES "SUCCES STORIES"	0 €	10 000 €	3 ANS	PRESTATAIRES EXTERNES	2020-2022	30 k€
		PASSER DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU MAGAZINE DE TERRITOIRE	0 €	40 000 €	3 ANS	PRESTATAIRES EXTERNES	2020-2022	120 k€
DECHETS	F22: Diminuer le volume des déchets résiduels non recyclés	MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE DECHET INNOVANTE ET AMBITIEUSE AFIN DE RESPECTER LES OBJECTIFS REGLEMENTAIRES MISE EN PLACE D'UN SCHEMA LOCAL DE GESTION DES DECHETS ORGANIQUES	33 700 €	51 840 €	6 ANS	REVISION DE LA POLITIQUE DECHETS ALF	2020-2025	513 K€
	F23: Augmenter la valorisation des déchets (SLGDO)							
TOTAL ANNUEL			1 468 700,00 €	555 840,00 €				

DES PRIORITES 2020 REALISTES D'UN POINT DE VUE DES FINANCES.



Le chiffrage des priorités du projet de territoire pour l'année 2020 est chiffrée à 1.5 M€ en Investissement et 560 K€ en fonctionnement.

Certaines opérations en cours n'entraînent pas de besoins financiers supplémentaires. A première vue, les priorités du projet de territoire semblent réalistes quant aux capacités budgétaires 2020. Une conférence budgétaire viendra apporter des éclairages nouveaux sur les arbitrages nécessaires, aussi bien en matière d'économie que de nouvelles dépenses.

Pour financer ces priorités,

VII. LE PROJET PEP'S CONTINUE ET SE RAMIFIE

Redonner confiance dans les qualités du territoire est un travail au long court à poursuivre sur plusieurs mandats. L'ambition est donc de :

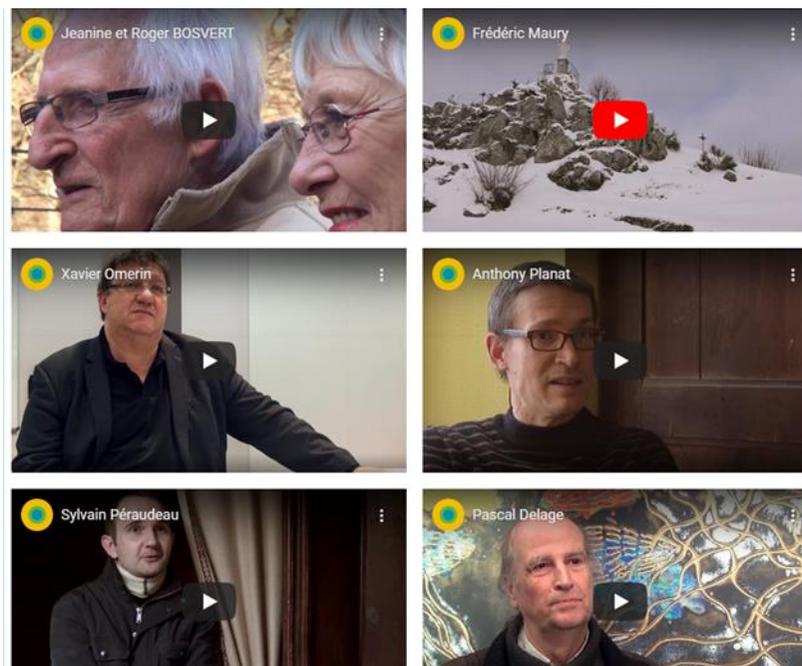
- renvoyer une image positive du territoire ;
- fédérer les habitants et développer un sentiment de fierté,
- créer une onde positive ; une culture de l'optimisme
- Faire des habitants des d'ambassadeurs de leur lieu de vie ;
- Toucher les jeunes du territoire
- Faire partager le projet de territoire;
- Informer sur les actualités PEP'S et du projet de territoire ALF 2020-2040.

A) PEPS 2019, EPISODE 2

- **LA DIFFUSION DES VIDEOS « PORTRAIT DE PEP'S SUR LES RESEAUX SOCIAUX**

AR PREFECTURE

063-200070761-20191029-2019_26_10_01-DE
Regu le 06/11/2019



- **MISE EN PLACE DES CONTENUS SUR LE SITE INTERNET PEP'S.**

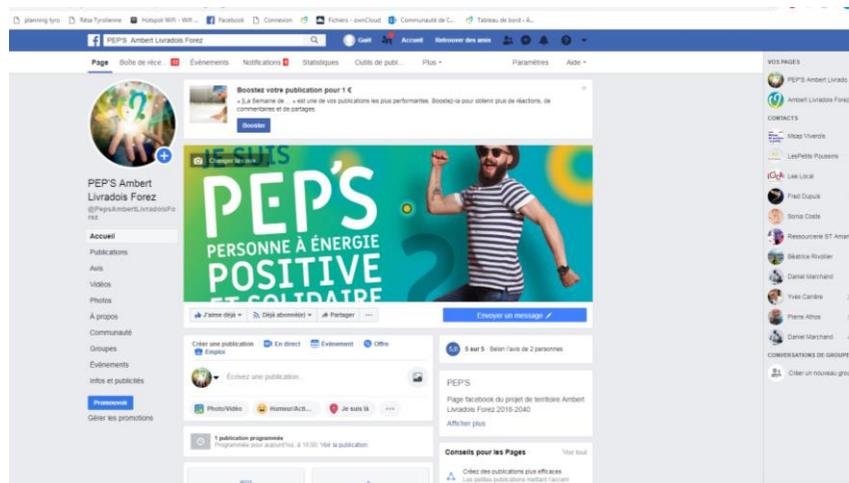


www.peps-alf2040.fr

Expliquer la démarche PEP'S

- Diffuser les 12 portraits de PEP'S réalisés par les étudiants de l'UCA
- Ouvrir à d'autres initiatives
- Web Radio

- LE DEVELOPPEMENT DU FACEBOOK PEP'S



- LE DEVELOPPEMENT DES PROJETS AUTOUR DE LA PEP'S RADIO

OBJECTIFS :

- faire connaître le projet ;
- entrer en contact avec les jeunes générations;
- fédérer les habitants locaux et développer un sentiment de fierté, créer une onde positive ;
- emmener les habitants locaux vers un rôle d'ambassadeur ;
- renvoyer une image positive du territoire ;
- informer sur les actualités PEP'S et du projet de territoire ALF 2020-2040.



Les émissions enregistrées en 2019 :

un premier partenariat avec le collège de Saint-Anthème a eu lieu en juin 2019 avec une émission enregistrée avec un groupe de 9 élèves en classe de 3^{ème} :

3 entrepreneurs ont été interviewés durant la semaine de l'industrie

1 émission avec les jeunes de la Mission Locale autour du concours « Je filme le métier qui me plait »

Pour retrouver les émissions :

<http://peps-alf2040.fr/podcast.php>

- TOURNAGE D'UNE VIDEO « PEP'S » A PARTIR D'UN CASTING SUR LE TERRITOIRE



Organisation d'un Casting sur le territoire : les habitants sont les acteurs des vidéos

Casting qui ont eu lieu en mai (2 mercredis pour pouvoir également toucher les jeunes)

Plan de communication lancé mi-mars:

- affiches et flyers distribués sur l'ensemble du territoire;
- communiqué de presse : article La Montagne et La Gazette ;
- Interview Johan FALKOUSKA (réalisateur) sur la Pep's radio ;
- campagne sur les réseaux sociaux ;
- prise de contact avec collèves et lycée.

Environ 40 personnes se sont présentées

PRESENCE SUR LES MARCHES LOCAUX, JEU CONCOURS SUR ALF ET DISTRIBUTION DE SAC PEP'S

DATE	MARCHÉ
Mercredi 24 avril	Marché Cunlhat
Mardi 30 avril	Marché Vertolaye
Jeudi 2 mai	Marché Ambert
Lundi 6 mai	Marché Arlanc
Mardi 7 mai	Marché Saint-Anthème
Jeudi 9 mai	Marché St Germain l'Herm
Samedi 11 mai	Marché Olliergues
Mardi 14 mai	Marché Viverols
Jeudi 16 mai	Marché Ambert

Distribution des sacs sur les marchés avec l'objectif de communiquer autour de la démarche Pep's et du projet de territoire

Déroulé :

- Stand Ambert Livradois Forez ;
- jeu concours (questionnaire à choix multiples : Tordre le cou à des idées reçues);
- lots à gagner : entrées à Prabouré, au festival du Volcan du Montpeloux, Mystères et Bulles de Mômes, Jardin pour la Terre, etc. ;
- communication sur le casting.

- **UNE EXPOSITION « PAYSAGES PARTAGES » AVEC LES ETUDIANTS DE L'UCA**

Exposition d'une cinquantaine de photos réalisée par un groupe d'étudiants de l'UCA (8)

Objectif : mettre en valeur le cadre de vie du territoire

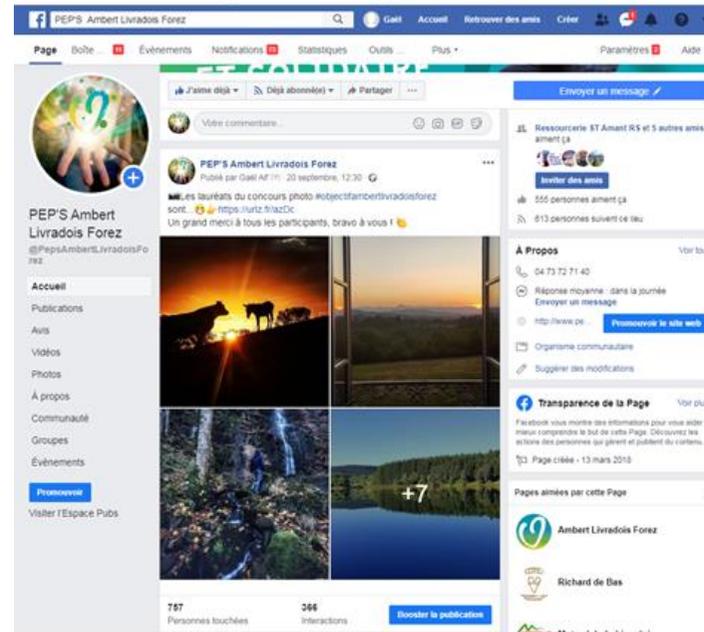
- 7 thématiques : la nature mise à l'honneur, patrimoine matériel, bassin de vie, services et infrastructures, plein air, transport et accessibilité, territoire et ressources.
- Exposition réalisée sur la base d'entretien avec 35 habitants du territoire
- Exposition mise à disposition des services d'ALF, des mairies, des partenaires, etc.

AR PREFECTURE

063-200070761-20191029-2019_26_10_01-DE
Regu le 06/11/2019



- **UN CONCOURS PHOTOS #OBJECTIFAMBERTLIVRADOISFOREZ**
- Concours photos organisé cet été sur les réseaux sociaux facebook et instagram
- Objectif : donner la parole à l'ensemble des habitants du territoire afin qu'ils fassent partager leur vision du territoire
- En 3 mois plus de 100 photos ont été publiées



B) PEP'S 2020 : EPISODE 3

Durant l'année 2020, le programme pep's se développe et s'ouvre aux communes !

- L'appel à projet Pep's à destination des services et des communes d'ALF
- Organiser des APERO'PEP'S en lien avec la Marque Auvergne
- Lettre N°2 du projet de territoire
- Réalisation d'une Vidéo-motion design : Plan d'actions
- Cycle de conférences débats
- Sujet de recherche développement avec IADT et UCA(à préciser)
- Schéma de services avec les communes ALF
- Concours photos : saison 2
- Plan de diffusion des vidéos ALF: cinémas Ambert +Usson, ciné-Parc
- Mise en place des Succès story : portrait vidéo ou photos = Mission de stratégie digitale
- Mission d'un stagiaire : sondage indicateurs de « bien vivre » sur un territoire